



Envoi au contrôle de légalité le : 19 décembre 2023

Publication électronique le : 19 décembre 2023

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 4 DÉCEMBRE 2023

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : M. Pierre GEORGET

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, Mme Laurence LOUCHAERT, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, M. André KUCHCINSKI, M. Pierre GEORGET, Mme Carole DUBOIS, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Stéphanie RIGAUX, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, Mme Brigitte BOURGUIGNON, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, M. Michel DAGBERT, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, Mme Aline GUILLUY, M. Guy HEDDEBAUX, M. Sébastien HENQUENET, M. René HOCQ, Mme Michèle JACQUET, M. Daniel KRUSZKA, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, M. Michel MATHISSART, M. Philippe MIGNONET, M. Jean-Pascal SCALONE, Mme Véronique THIEBAUT, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL.

Excusé(s) : M. Jean-Claude DISSAUX, M. Laurent DUPORGE, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Olivier BARBARIN, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, M. Philippe FAIT, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Ludovic PAJOT, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Raymond GAQUERE, Mme Séverine GOSSELIN, M. Ludovic IDZIAK, Mme Maryse JUMEZ, Mme Marine LE PEN, Mme Geneviève MARGUERITTE, Mme Sandra MILLE, M. Bertrand PETIT, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Cécile YOSBERGUE.

Absent(s) : M. Steeve BRIOIS, Mme Maryse POULAIN.

**INFORMATION À L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DE L'UTILISATION DE LA
DÉLÉGATION AU PRÉSIDENT EN MATIÈRE DE RÉGIE**

(N°2023-537)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, son article L.3211-2 8°;

Vu la délibération n°2021-256 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation de compétences au Président du Conseil départemental » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 6^{ème} commission « Finances et Service Public Départemental » rendu lors de sa réunion du 06/11/2023 ;

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE au Président du Conseil départemental :

Article unique :

De la présentation du compte-rendu de l'exercice de la délégation accordée par le Conseil départemental au Président du Conseil départemental en matière de régie, pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 dont les arrêtés pris en la matière figurent au tableau ci-dessous :

| REGIE CONCERNEE | DATE DE LA DECISION | MODIFICATIONS INTERVENUES |
|---|---------------------|---|
| Archives départementales - site ARRAS | 09/02/2023 | Acte constitutif modifié - ajout d'un mode d'encaissement |
| Archives départementales - site DAINVILLE | 09/02/2023 | Acte constitutif modifié - modification article 4 ajout mode de recouvrement |
| Centre Culturel de l'entente Cordiale | 06/12/2022 | Acte constitutif modifié - changement d'adresse de la régie |
| Centre Culturel de l'entente Cordiale | 16/02/2023 | Acte constitutif modifié - actualisation des montants de l'encaisse et de l'avance |
| Direction de la Communication | 09/02/2023 | Acte constitutif modifié - diminution du montant de l'avance et changement d'adresse |
| Direction de l'Information et de l'Ingénierie Doc | 13/02/2023 | Transformation en régie d'avances - nouveau moyen de paiement |
| Direction des Moyens Généraux | 09/02/2023 | Acte constitutif modifié - diminution du montant de l'avance |
| Direction des Services Numériques | 23/11/2022 | Acte constitutif modifié - ajout d'un mode d'encaissement de recettes |
| Direction des Services Numériques | 07/02/2023 | Acte constitutif modifié - actualisation des montants de l'encaisse et de l'avance |
| Direction des Services Numériques | 09/05/2023 | Acte constitutif modifié - modification du montant de l'avance et ajout mode de paiement |
| Festival d'Avignon : régie temporaire | 07/07/2022 | Acte constitutif modifié |
| Maison du Site des 2 caps | 09/02/2023 | Acte constitutif modifié - modification du montant de l'avance et ajout mode d'encaissement |
| Présidence | 07/02/2023 | Acte constitutif modifié - diminution du montant de l'avance |
| Restaurant Administratif | 09/02/2023 | Acte constitutif modifié - Nouveau mode de'encaissement et changements des périodicités des versements. |
| Saison Culturelle | 09/02/2023 | Acte constitutif modifié - actualisation des montants de l'encaisse et de l'avance |
| Saison Culturelle | 28/02/2023 | Acte constitutif modifié - ajout d'un mode d'encaissement |
| Saison Culturelle | 30/06/2023 | Acte constitutif modifié - ajout d'une nature de dépense et actualisation de la période d'augmentation d'encaisse |

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 76 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrits)
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix
Absents sans délégation de vote : 2 (Groupe Rassemblement National)

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 4 décembre 2023

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Ressources et Accompagnement
Direction des Finances
Service Exécution Budgétaire

RAPPORT N°23

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 4 DÉCEMBRE 2023

INFORMATION À L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DE L'UTILISATION DE LA DÉLÉGATION AU PRÉSIDENT EN MATIÈRE DE RÉGIE

Lors de la séance plénière du 1er juillet 2021, le Conseil départemental a donné, conformément à l'alinéa 8 de l'article L.3211-2 du CGCT, délégation au Président en matière de régie.

Il est indiqué que le Président du Conseil départemental peut créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services départementaux ainsi que déterminer les modalités de fonctionnement, les modifications et la suspension de ces régies.

Cette délégation est assortie d'une information régulière du Président auprès du Conseil départemental. La dernière information a été présentée lors de la réunion du Conseil départemental du 21 novembre 2022. Vous trouverez infra le détail des arrêtés pris en matière de régie du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023 :

| REGIE CONCERNEE | DATE DE LA DECISION | MODIFICATIONS INTERVENUES |
|---|---------------------|---|
| Archives départementales - site ARRAS | 09/02/2023 | Acte constitutif modifié - ajout d'un mode d'encaissement |
| Archives départementales - site DAINVILLE | 09/02/2023 | Acte constitutif modifié - modification article 4 ajout mode de recouvrement |
| Centre Culturel de l'entente Cordiale | 06/12/2022 | Acte constitutif modifié - changement d'adresse de la régie |
| Centre Culturel de l'entente Cordiale | 16/02/2023 | Acte constitutif modifié - actualisation des montants de l'encaisse et de l'avance |
| Direction de la Communication | 09/02/2023 | Acte constitutif modifié - diminution du montant de l'avance et changement d'adresse |
| Direction de l'Information et de l'Ingenierie Doc | 13/02/2023 | Transformation en régie d'avances - nouveau moyen de paiement |
| Direction des Moyens Généraux | 09/02/2023 | Acte constitutif modifié - diminution du montant de l'avance |
| Direction des Services Numériques | 23/11/2022 | Acte constitutif modifié - ajout d'un mode d'encaissement de recettes |
| Direction des Services Numériques | 07/02/2023 | Acte constitutif modifié - actualisation des montants de l'encaisse et de l'avance |
| Direction des Services Numériques | 09/05/2023 | Acte constitutif modifié - modification du montant de l'avance et ajout mode de paiement |
| Festival d'Avignon : régie temporaire | 07/07/2022 | Acte constitutif modifié |
| Maison du Site des 2 caps | 09/02/2023 | Acte constitutif modifié - modification du montant de l'avance et ajout mode d'encaissement |
| Présidence | 07/02/2023 | Acte constitutif modifié - diminution du montant de l'avance |
| Restaurant Administratif | 09/02/2023 | Acte constitutif modifié - Nouveau mode de encaissement et changements des périodicités des versements. |
| Saison Culturelle | 09/02/2023 | Acte constitutif modifié - actualisation des montants de l'encaisse et de l'avance |
| Saison Culturelle | 28/02/2023 | Acte constitutif modifié - ajout d'un mode d'encaissement |
| Saison Culturelle | 30/06/2023 | Acte constitutif modifié - ajout d'une nature de dépense et actualisation de la période d'augmentation d'encaisse |

Il convient de me donner acte de ce compte rendu portant sur l'exercice de la présente délégation.

La 6ème Commission - Finances et Service Public Départemental a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 06/11/2023.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY